



PROJET DE RECHERCHE ACTION : DFGA-MELS QUEBEC – FREREF

Comprendre les processus d'accompagnement individuel et collectif
au décrochage – raccrochage scolaire

« Les fiches nous disent »

PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENTS PLURIELS ET CONCERTES

15 fiches d'analyse de la pratique ont été retournées et portent sur des actions
conduites :

- dans le cadre du dispositif « Demain en Main » mis en place conjointement par la Région Rhône-Alpes et les Rectorats de Lyon et de Grenoble
- par le SAS mis en place par la communauté Française de Wallonie Bruxelles
- par des Maisons Familiales Rurales
- par le Lycée de la 2eme chance MAGENTA de Villeurbanne
- par l'association France Loire Formation qui accueille des jeunes issus de missions locale
- par la Mission Régionale d'Information contre les Exclusions
- par la Mission Générale d'Insertion de l'académie de Grenoble dans le cadre des pôles relais et des pôles d'insertion

⇒ RAPPEL DES OBJECTIFS DE CE TRAVAIL

• **Mettre en évidence les processus mis en œuvre dans les expériences analysées et concernant plus précisément les aspects d'accompagnement du décrocheur/raccrocheur en insistant sur :**

- les aspects informels et non formels du processus : la place, le rôle et l'impact des différents acteurs
 - dans l'environnement relationnel proche de la personne concernée et plus particulièrement la famille – les « pairs » - « la tribu »
 - dans l'environnement éducatif : l'école, l'environnement périscolaire et péri éducatif, le monde associatif

- la capacité des expériences à valoriser et mettre à l'œuvre des compétences de bases en termes de développement personnel, d'habiletés sociales et civiques
- **Faire apparaître « les invariants » d'un processus d'accompagnement réussi au raccrochage**

⇒ **PRESENTATION DES RESULTATS : « Les fiches nous disent »**

Un premier traitement de l'ensemble des grilles a mis en évidence :

- Concernant les publics cibles :

- 10 fiches citent des **jeunes ou des élèves** en rupture, plus ou moins en échec, rétifs, en difficulté, absentéistes, démissionnaires, frustrés
- 6 fiches ne font pas mention des **parents** comme **public concerné**
- 5 fiches mentionnent les **professionnels et maîtres de stage**, ou les équipes éducatives, comme public concerné
- 1 fiche est axée sur les parents des élèves en difficulté

- Concernant les aspects de contexte socio-économique et la durée des actions :

- A priori **la localisation** n'est pas vraiment prise en compte
- Pas d'informations spécifiques sur **l'environnement socio-économique** des jeunes
- Les expériences durent 1 an en moyenne, parfois 2 ans

- Concernant les finalités et les objectifs des actions mises en œuvre :

Remarques centrées sur la personne

- **Redonner envie** à l'élève de venir et rester au LP
- Tirer profit du **vécu** et de **l'expérience**
- Montrer aux jeunes qu'ils sont **capables**
- Développer **l'estime de soi**, la confiance
- **Libérer** la parole et la respecter
- Proposer un système basé sur **l'apprendre autrement**
- **Oser le dialogue**
- Faire du jeune **un partenaire**
- **Réfléchir** ensemble
- **Remobiliser l'élève** dans son parcours de formation

Remarques centrées sur les institutions et leurs dispositifs

- Proposer un système basé sur **l'apprendre autrement**
- Définir des **modalités d'accompagnement spécifique** à chaque jeune

- Mettre en place **des réponses adaptées** aux besoins de l'élève
- **Éviter** les sortie prématurées
- **Éradiquer les sorties sans qualification**
- Apporter des réponses à la problématique de l'**absentéisme**
- **Prévenir le décrochage ou la rupture** de contrat
- Développer des **outils mobilisateurs**
- Proposer un **système alternatif** pour l'« apprendre tout au long de la vie »

- Concernant les objectifs intermédiaires ou plus spécifiques :

Remarques centrées sur la personne

- Formation en langage et communication
- Captiver le jeune
- Formation en science et technique
- Remédiation sur les apprentissages fondamentaux
- Montrer leur capacité à monter des projets professionnels et personnels
- mobiliser sur un projet de formation
- Faire une pause
- Rétablir **des relations normales**
- Canaliser ses énergies
- « Savoir prendre des coups »
- Se confronter à l'arbitrage

Remarques centrées sur l'institution et les moyens

- **Accueil et suivi** des élèves
- Développer une pédagogie conjuguant **démarche individuelle et collective**
- Repérer les **partenariats**
- Développer des **activités mobilisatrices**
- **Valoriser et renforcer** les acquis

- Concernant les croyances (convictions) et les valeurs éducatives défendues dans les actions :

- Il faut créer les conditions d'un choix effectif du jeune
- Pour que le jeune devienne acteur, il faut un contrat qui définisse les engagements de chacun
- Il faut du temps (faire une pause – décompresser, se reconstruire) et de l'espace (autonomie sur les champs d'intervention, les méthodes)
- Nous avons l'obligation de faire réussir le jeune
- Nous devons croire à la capacité de réussir de tout élève
- Nous sommes co responsables de cette réussite avec le jeune
- Le jeune est d'abord une personne, un adulte en devenir
- Nous devons agir ensemble, dans l'intérêt du jeune
- Nous devons le confronter à la réalité
- **Développer l'autonomie** dans le rapport à soi, aux autres et au monde
- **Tolérance – Solidarité – Respect**

- Importance d'un **projet éducatif clair** (le jeune, l'institution et les acteurs éducatifs)
- **Faire travailler et se comprendre** des mondes qui n'en ont pas (plus) l'habitude
- Principe d'**éducabilité**
- Faire appel à **l'intelligence collective**

- Concernant les questions d'évaluation :

Premiers enseignements modélisables :

- Il faut **s'intéresser à la personne** avant de s'intéresser au résultat escompté : **la construire, la reconstruire** avant de la **professionnaliser**
- S'engager, **se mobiliser ensemble**
- Il n'y a de réussite que **si le jeune a choisi** d'entrer dans le processus
- Les actions ne doivent pas être « territorialisées » : **ne pas enfermer les acteurs dans « leur rôle »** et ne pas les opposer : parents – éducateurs – pairs - institutions
- Il faut **donner le temps au temps**
- Rôle du tiers: quelqu'un qui n'est pas centré sur la règle mais sur les **interactions entre les individus**
- **Ne pas « lâcher » l'élève** durant le processus

Lors de la présentation de ces éléments, le groupe a repéré un certain nombre de biais dans la compilation d'informations sur des expériences dont les éléments de contexte, les populations et les modalités d'intervention, sont trop différents pour qu'il soit pertinent d'en tirer des conclusions modélisables. Pour autant, sur ce qui concerne les valeurs éducatives et les « croyances » (vocabulaire qui a beaucoup gêné le groupe et qui sera remplacé de manière plus « laïque » par le mot de « convictions »), les résultats montrent que quelque soit le contexte, les populations concernées et les modalités d'intervention, chacun défend bien les mêmes valeurs et principes d'action.

Dans le même temps et pour maintenir le principe d'analyse croisée, le groupe a proposé une catégorisation des populations, qui conduit à une meilleure spécification des intervenants et qui « rend comparable », ce qui l'est.

Elle se présente ainsi :

- Ceux qui sont en train de décrocher, mais qui sont encore dans le système scolaire ;
- Ceux qui viennent de le quitter depuis moins d'un an ;
- Ceux qui l'ont quitté depuis plus d'un an et qui manifeste le désir d'y revenir.

Une seconde lecture a permis de vérifier dans quelle mesure cette distinction traduisait des différences notables dans les processus d'accompagnement au rattachement scolaire.

□ **Un constat liminaire :**

A travers ce travail de catégorisation, nous avons également repéré un certain nombre d'éléments communs à l'ensemble des actions analysées (*les éléments en italique indiquent un commentaire exprimé par la groupe qui a procédé au dépouillement*) :

1 - UN POSTULAT CLEF : quelle que soit l'expérience, le contexte, le public et les modalités de mise en œuvre du processus, l'objectif reste dans tous les cas, **le retour à l'école** (pas de salut hors de l'école), qu'il s'agisse de l'école de la république ou d'une structure de formation.

*Ce constat suppose pour autant que si l'école reste la solution, **elle doit changer et s'adapter** à la réalité d'aujourd'hui.*

2 – UN QUESTIONNEMENT : il est peu fait état des outils d'évaluation et si l'on sait dire combien d'entre eux sont revenus dans le système d'éducation, combien ont obtenu un diplôme, une qualification, puis éventuellement un emploi, on sait peu de choses sur la pérennisation de la situation et sur l'impact du processus d'accompagnement comme vecteur de réussite, *même si on a l'intuition que ce temps de rupture, de décompression, de prise de recul est un temps majeur de reconstruction.*

3 – LES PUBLICS : sont tous qualifiés comme étant d'abord en difficulté, grande difficulté, voire très grande difficulté familiale, psychologique et sociale, puis en difficulté d'apprentissage. Ils ne sont pas prêts à revenir dans un processus de qualification. Ils se perçoivent en rupture, frustrés et ont besoin de temps.

Le SAS insiste sur le fait qu'ils identifient néanmoins chez ces publics de véritables compétences sociales.

Peut-on penser que la difficulté scolaire est un symptôme et non une cause ?

4 – LES ACTEURS : C'est d'abord l'institution scolaire qui est à l'œuvre, par le biais des établissements scolaires et de tous les dispositifs qu'ils drainent ; on retrouve ensuite des dispositifs gérés par l'institution au niveau des rectorats : dispositifs comme les Missions Générales d'Insertion, constitués essentiellement d'enseignants, d'acteurs de l'orientation et qui s'ouvrent ponctuellement à des associations et contractuels divers, en particulier sur les champs péri scolaire et péri éducatif . Pour les Maisons Familiales Rurales, l'entreprise et les maîtres de stages sont des partenaires actifs (pas ou peu évoqués par l'institution scolaire). Seul le SAS intègre les parents dans les équipes pluridisciplinaires. Les pairs ne sont jamais cités comme acteurs dans le processus de rattachage.

Cela ne tiendrait-il pas à un excès d'individuation dans l'accompagnement, le jeune étant extrait de son contexte socio économique, familial, culturel et perçu comme un cas ? Quid du collectif et du groupe ?

5 – LES FINANCEURS : ils ne sont pas cités comme partenaires actifs dans le processus ; ils sont souvent remis en cause dans leur posture et leurs attentes.

□ **Des valeurs éducatives largement partagées**

- C'est bien la mission de l'école d'amener tous les jeunes à la fin d'un cycle de formation
- L'école (au sens large) reste le moule pour tous ; pas de salut si on n'y revient pas
- Les échecs et les difficultés sont surmontables
- **Il est indispensable que le « jeune » ait choisi d'entrer dans le processus** et dispositif qui lui est proposé
- Il doit exister explicitement ou implicitement un contrat pédagogique qui lie et engage toutes les parties, dont le « jeune » concerné
- Il faut donner du temps au temps et de l'espace pour permettre à la personne de se revaloriser, de retrouver sa motivation et de prendre conscience de sa capacité à réussir
- Il n'y a pas d'acteur plus important l'un que l'autre ; seul le respect de l'individu et des règles édictées collectivement, structure le socle de l'action
- Le travail d'équipe et l'importance de la dimension collective doivent être en permanence à l'esprit de chacun

□ **Une démarche d'accompagnement qui s'appuie :**

1 – SUR DES PRINCIPES COMMUNS AUX ACTIONS

- sortir de l'engrenage
- redonner le goût, l'envie, le plaisir
- valoriser les expériences et les potentiels
- impliquer un ensemble d'acteurs
- mettre en prise avec la vie au sens large

Tout cela devient possible si on met en place un processus global qui s'appuie sur l'idée de « jouer avec un extérieur, pour donner envie de revenir à l'intérieur ».

C'est toute la notion du contournement, des chemins de traverses qui est à l'œuvre :

- si la personne est en train de décrocher : Aller voir ailleurs, pour mesurer, comparer, comprendre :
 - Faire un stage, profiter d'une mobilité, quitter l'institution pour un temps
 - Sortir de la classe « pour le pôle relais » tout en restant dans l'école

- Etre accueilli dans « une maison »
- si la personne vient juste de partir :
 - En profiter pour « décrocher », décompresser à travers d'autres activités d'ordre sociales, culturelles et de loisirs
 - Travailler et valoriser les compétences sociales et l'envie de vivre autrement
 - Faire de ce qu'elle quitte une expérience pour elle et pour les autres
- Si la personne manifeste l'envie de revenir :
 - Capitaliser sur son expérience et en particulier sur ses acquis sociaux, la partager ;
 - Valoriser cette envie de revenir et en faire une exigence.

2 – SUR DES ETAPES DANS UNE DEMARCHE :

- **une étape dite d'identification**, de repérage qui donne un sens à une situation particulière dans un collectif de difficultés : l'histoire de chacun est à la fois unique et se retrouve dans d'autres parcours : Etre différent et ressemblant ;
- **une étape d'accueil**, de prise de contact et de prise en compte global de ma personne
- **la mise en place d'un** contrat avec des dimensions explicites et tout un aspect implicite dans le secret de la relation ;
- **un programme d'accompagnement** qui s'appuie sur des activités formelles, des temps informels entre individuel et collectif
- **un temps pour le retour à l'école** en faisant admettre les limites du systèmes et la suprématie de la personne dans sa capacité à les dépasser au service d'un projet.

Une démarche qui ne peut fonctionner que si elle est en permanente soucieuse des transformations qui s'opèrent tout au long du processus, si elle se donne du temps et donne du temps aux personnes pour les constater, se les approprier et en faire des compétences pour la suite du processus.

Une démarche qui amène aussi les institutions à s'interroger sur leurs pratiques et à opérer deux changements majeurs :

- *quant à l'efficience de ses pratiques et les ajustements qu'elles nécessitent ;*
- *quant au regard qu'elle porte sur les personnes tout au long du processus et qui se doit de changer avec les changements de la personne.*

3 – SUR UN PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT :

- La démarche d'accompagnement ne peut se réduire à un programme constitué d'activités, de sous-activités qui mettent à l'œuvre des acteurs, figés dans des

rôles, dans des lieux sanctifiés pour ce qu'ils représentent et des indicateurs de mesure qui se limitent à des notes et des « d'être capable de » ;

- La démarche, conçue comme un processus doit être perçue comme un système dans lequel, les interactions, les détournements ou les changements de rôle des acteurs, des lieux, sont autant de manières d'aider la personne à déconstruire des représentations (dont celles qu'elle a d'elle-même), sans risque, sans jugement, pour en reconstruire d'autres plus à mêmes de l'aider et de l'accompagner positivement dans son parcours.

Selon que l'on se situe dans le cas d'une personne qui est en train de décrocher et qui peut partir à tout instant, que l'on observe une personne qui vient de partir ou que l'on s'intéresse à une personne qui manifeste l'envie de revenir, certains éléments du processus seront plus valorisés que d'autres. Si nous prenons l'exemple d'une personne qui vient juste de quitter le système, les fiches nous disent qu'en termes de processus, il faudra distinguer :

- Les actions centrées sur l'individu :
 - favoriser des démarches individuelles ;
 - développer une pédagogie individualisée
 - La personne a besoin d'être prise en compte pour ce qu'elle est, non ce qu'on voudrait qu'elle soit*
- Les actions centrées sur l'activité :
 - favoriser les entretiens qui permettent à la personne de s'exprimer et de mesurer son évolution ;
 - l'impliquer dans des actions sociales, humanitaires, d'utilité sociale ;
 - favoriser la découverte d'autres expériences, dans d'autres lieux : actions de mobilité, séjours en entreprises
 - l'ouverture à des actions culturelles, d'expression collective
 - La personne s'implique dans le dehors de son histoire, sans la traîner comme un boulet, comme un miroir sur tout ce qu'elle fait ;*
- Les actions centrées sur les acteurs :
 - valoriser le rôle des « pairs », des référents adultes, du tutorat, tous ces rôles perçus comme des soutiens et des pas vers l'autonomie, avec exigence, mais aussi compassion ;
 - réintégrer des acteurs absents ou disqualifiés comme la famille, l'enseignant, le chef d'entreprise, par des mises en situations décontextualisées.

A titre d'exemple et d'illustrations :

- la MRIE a fondée son action sur des temps de rencontres, de partages entre essentiellement des mères de famille issues de milieux populaires, des enseignants, un formateur à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres et un sociologue ;
- le SAS insiste sur l'importance d'oublier l'école et de travailler au premier chef en s'appuyant sur les compétences sociales des personnes, à valoriser dans des pratiques culturelles et artistiques.
- Les MFR, mettent en liens et en scène la famille, l'entreprise et les pairs ;

- La MGI développe les chemins de traverse pour sortir de l'école sans la quitter, pour recomposer la question de la relation au savoir ;
- Le dispositif DEMAIN EN MAIN à travers des projets d'intérêt collectifs, favorise l'idée de « l'objet transitionnel » de Winnicott, pour aider la personne à se découvrir capable, en situation de réussite, de succès et de reconnaissance ;

□ **Des résultats plus en forme d'interrogations :**

Ce qui apparaît dans les fiches ouvre bien la voie quant aux points sur lesquels il est nécessaire de progresser :

- sur la question de l'évaluation avec trois constats :
 - On sait dire ceux qui ont raccrochés, soit parce qu'ils sont de retour à l'école ou en situation de travail ; ont-ils pour autant raccroché ?
 - On sait mal évaluer le processus qui fait que ça marche ou pas, et ceci à chaque étape du processus ;
 - On manque de repères ou d'indicateurs ; on n'a que notre perception hormis les évaluations formatives ;
 - Nous aurions besoin d'indicateurs de satisfaction perçue à travers :
 - Des observations sur la durée ;
 - L'avis des jeunes à terme ; leur perception du processus , ce qu'il a transformé, sur ce qu'il y a de différent en eux
 - Le point de vue de l'environnement de la personne : la famille, les institutions, les entreprises
 - Peu de retour sur expérience.
- sur des limites qu'évoquent très nettement les fiches :
 - quid des « cas lourds » : problèmes de santé, problèmes avec la justice, etc.
 - est posée la question du nombre important d'acteurs à mobiliser et de la nécessité qu'ils soient tous « proactifs » , qu'ils se mobilisent tous autour d'une vision partagée de cette question et non sur des centres d'intérêts plus corporatistes.

Un travail riche d'enseignements